

## DU Ostéopathie et médecine manuelle

**Tags : santé – soins complémentaires – thérapeutique manuelle**

L'Ostéopathie et la Médecine Manuelle ont une place croissante dans le diagnostic et le traitement des affections musculo-squelettiques communes. Son intérêt tient à son efficacité (niveau de preuves élevé en particulier dans les lombalgies communes), et à la simplicité de sa mise en œuvre dès lors qu'existent des praticiens qui sont médecins, correctement formés.

### Objectifs

Le but de l'organisation du présent diplôme universitaire est d'assurer aux médecins de toutes qualifications, un standard de formation de qualité élevé et homogène. Il est indispensable qu'un nombre significatif de médecins reçoivent une formation complète dans ce domaine, l'examen clinique et le diagnostic de médecine manuelle étant indispensables à la pratique des manipulations et autres techniques ostéopathiques, mais aussi à l'exercice de la médecine quand il vient optimiser les pratiques.

Le Conseil de l'Ordre des médecins précise que la « médecine manuelle-ostéopathie » concerne l'enseignement universitaire des thérapeutiques manuelles, réservé aux détenteurs du doctorat en médecine.

La formation est optimisée pour permettre aux médecins généralistes, rhumatologues et rééducateurs d'aborder un pourcentage important des plaintes de leurs patients grâce à des diagnostics et des thérapeutiques manuelles. Il est rappelé ici qu'hormis les médecins, aucun professionnel n'est autorisé à aborder la pathologie.

### Compétences visées

Les deux premières années aborderont avant tout les techniques manuelles, la troisième année abordera les techniques ostéopathiques.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- . D'identifier les situations cliniques d'affections communes pouvant bénéficier d'un traitement manuel
- . De reconnaître par des tests appropriés les contre-indications à la réalisation des thérapies manuelles
- . De réaliser avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives et myotensives, applicables au rachis et aux membres, mais aussi les techniques fonctionnelles, faciales
- . D'évaluer l'efficacité de son traitement.

### Principaux débouchés

Le diplôme est structuré afin de pouvoir délivrer :

- . En fin de deuxième année après validation du contrôle de connaissance, une attestation de formation en Médecine Manuelle Ostéopathie
- . En fin de troisième année, l'obtention du DU d'Ostéopathie et médecine manuelle permet l'usage du Titre d'Ostéopathe après dépôt du diplôme au fichier ADELI de l'Agence Régionale de Santé du lieu d'exercice.

## **Organisation de la formation**

### **Durée**

Durée de la formation : 3 ans

Début des cours : Octobre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global sur 3 ans : 464 heures

. Enseignement théorique et pratique : 452 heures (volume annuel : 154,5 h.)

. Mémoire : 12 heures d'encadrement

. Stage : 150 consultations

Journée Universitaire de Médecine Manuelle Ostéopathie (JUMMOB) : organisée un samedi du mois de janvier.

### **Dates des cours**

Séminaires d'octobre à juin : dates communiquées ultérieurement.

### **Organisation**

Enseignement réparti dans l'année sur 2 jours par mois (samedi et dimanche).

Site de formation : Université Paris 13, Campus de Bobigny.

### **Stage**

150 consultations chez le praticien, en dispensaire ou en milieu hospitalier, réparties sur trois années viennent compléter la formation. Pour valoriser ces consultations des « Traces d'apprentissages » sont mises en place, régulées par les moniteurs (2 heures lors de chaque module de deux jours et travail sur site médical) comportant l'analyse de 2 consultations par étudiant.

### **Mémoire**

Pouvant donner lieu à une thèse de médecine pour les étudiants de 3ème cycle (300 h.) OU à des travaux de recherche.

### **Contrôle des connaissances**

. Formation sanctionnée par une épreuve orale à la fin de chacune des 3 années

. Une session de rattrapage en octobre pour les 3 années

. Le redoublement est autorisé mais sans possibilité de capitaliser les notes.

Pour valider le DU d'Ostéopathie et médecine manuelle, les stagiaires doivent obtenir une note  $\geq 10/20$  chaque année.

### **Validation**

Diplôme Universitaire d'Ostéopathie et médecine manuelle.

### **Candidature 2020/2021**

. Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> entre le 15 mai et le 30 septembre 2020

. Téléchargez et déposez vos pièces justificatives

. Validez vos informations (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)

. Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique du DU et après que vous ayez confirmé votre avis favorable, l'inscription définitive se fera sur le lien qui vous sera communiqué par mail

. Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

### **Programme**

L'art.6 de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre d'ostéopathe, permet aux personnes titulaires du diplôme d'État de docteur en médecine d'être dispensées des UE 1, 2, 3 et 6, à l'exception du module 3.4 « législation ».

▪ **UE 3 : Législation**

UE 4.3 : Les principes fondamentaux du droit public et privé ; responsabilité civile, pénale, professionnelle, la notion d'exercice illégal ; l'ostéopathie en France et son champ d'intervention ; législation professionnelle

▪ **UE 4 : Ostéopathie, fondements et concepts**

UE 4.1 : Les modèles conceptuels de l'Ostéopathie, principes et fondements de l'Ostéopathie

UE 4.2 : Les fondements des diagnostics et traitements en ostéopathie

UE 4.3 : Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

▪ **UE 5 : Pratique ostéopathique**

UE 5.2 : Palpation ostéopathique

UE 5.4 : Mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations

UE 5.5 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire inférieure (membres inférieurs)

UE 5.6 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale

UE 5.7 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire

UE 5.8 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire supérieure

UE 5.9 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique

▪ **UE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe**

UE 7.1 : Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

UE 7.2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

UE 7.3 : Réaliser une intervention ostéopathique et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

Directeur de l'enseignement pédagogique (responsable de la commission pédagogique) :

Dr Marc BAILLARGEAT – Médecin généraliste, ostéopathe – Université Paris 13

Équipe pédagogique :

M. Hervé AMIABLE – Médecin ostéopathe

Mme Martine ARNAUT - Médecin ostéopathe

M. Etienne BARBICHE - Médecin ostéopathe

M. Franck BAYLE - Médecin ostéopathe

M. Maurice BINIASZ - Médecin ostéopathe

M. Dominique BONNIAU - Médecin ostéopathe

M. Alain CASSOURA - Médecin ostéopathe

M. Sébastien CORNU - Médecin ostéopathe

M. Robert DEMOULIN - Médecin ostéopathe

M. Bruno DUROUY - Médecin ostéopathe

M. Daniel FIEVET - Médecin ostéopathe

M. Gilles GUEZ - Médecin ostéopathe

M. Jean HALLADE MASSU - Médecin ostéopathe

M. Jean-Louis HELMLINGER - Médecin ostéopathe

M. Pascal HODAC - Médecin ostéopathe

M. Laurent JAIS - Médecin ostéopathe  
M. Gérard LAFAILLE - Médecin ostéopathe  
M. Jacques LELGOUARCH - Médecin ostéopathe  
M. Guillaume LEVASSEUR - Médecin ostéopathe  
M. Pierre MARGULIES - Médecin ostéopathe  
M. Jean-Baptiste MERCIER - Médecin ostéopathe  
M. Fabrice QUILLOU - Médecin ostéopathe  
M. Ivan RADUSZYNSKI - Médecin ostéopathe  
M. Alexis THEZE - Médecin ostéopathe  
M. Pascal VELU - Médecin ostéopathe  
M. Laurent ZELEK - PUPH  
(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

### Conditions d'admission

- . Médecins en activité, généralistes ou spécialistes (médecins étrangers titulaires d'un diplôme équivalent)
- . Étudiants en troisième cycle d'études médicales dès la première année d'internat (les diplômes ne leurs seront délivrés qu'après soutenance et obtention de la thèse)

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par la commission pédagogique du DU.

### Coûts de la formation 2020/2021 (frais de formation + droits d'usager)

- . Frais de formation en fonction de votre statut :
  - Tarif préférentiel : 540 €** (si vous êtes en formation initiale avec le statut étudiant OU diplômé depuis moins de 2 ans)
  - Tarif formation continue : 1 800 €** (dans toutes les autres situations, y compris les reprises d'études)  
(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications)
- . Droits d'usagers : **243 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

### CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine  
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex  
Bât. de l'illustration, mezzanine – Bureau M. 110

Gestionnaire de formation :

Saliha KEDJAM - Tél : 01 48 38 71 01 - Mail : [sec3-sante@univ-paris13.fr](mailto:sec3-sante@univ-paris13.fr)

Horaires d'ouverture :

. du lundi au vendredi : 9h45 - 12h30 / 14h – 18h